

**PREVOST**

BULLETIN DE GARANTIE

BG17-08

DATE :	Septembre 2017	SECTION : 23 ACCESSOIRES
EXPIRATION:	Septembre 2019	
SUJET :	VIS DE LA TÊTE DE L'EXTINCTEUR DU AFSS	

APPLICATION

AVIS AUX CENTRES DE SERVICE

Vérifier que le bulletin s'applique au véhicule à l'aide de **SAP** ou de **Garantie en ligne** disponible sur le site web de PrevoSt, sous la rubrique Service / Garantie.

Modèle	VIN	
Autocars H3-41, H3-45 Année modèle: 2018	2PCH33494JC713935 2PCH33499JC713946	
Maisons motorisées X3-45 VIP Année modèle: 2018	2PCCS3495JC736220, 2PCBS3496JC736223, 2PCCS349XJC736228	

Ce bulletin n'est pas nécessairement applicable à tous les véhicules ci-haut mentionnés, certains peuvent avoir été modifiés avant la livraison. Les propriétaires de véhicules visés par ce bulletin seront avisés par une lettre indiquant le numéro d'identification de chaque véhicule concerné.

DESCRIPTION

Sur les véhicules visés par ce bulletin, vérifier si les deux vis de la tête de l'extincteur de l'AFSS sont bien serrées. Si ce n'est pas le cas, serrer les deux vis à la valeur de couple spécifiée ci-dessous.

MATÉRIEL

Aucune pièce n'est nécessaire pour ce bulletin.

MARCHE À SUIVRE



DANGER

Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur. Avant de travailler sur le véhicule, placer le commutateur d'allumage à la position OFF et déclencher les disjoncteurs principaux équipés d'un dispositif de déclenchement manuel.

SERRAGE DES VIS

1. Localiser l'extincteur de l'AFSS dans le compartiment à bagages central sur le côté gauche du véhicule.
2. Utiliser une clé dynamométrique et serrer les deux vis sur la tête de l'extincteur tel que montrée sur la Figure 1 à la valeur de couple suivante :

COUPLE: 14 lb-ft (19 Nm)

3. Le bulletin est complété.



Figure 1

DISPOSITION DES PIÈCES

Il n'y a pas de rebut.

GARANTIE

Cette modification est couverte par la garantie normale de Prevost. Nous vous rembourserons une demi-heure (30 min.) de main-d'œuvre à la réception d'un formulaire de réclamation. Veuillez soumettre votre réclamation via Garantie en ligne, accessible sur www.prevostcar.com (rubrique Service \ Garantie). Utiliser la réclamation de type «Bulletin/Rappel» et sélectionner le «Bulletin de garantie BG17-08».

AUTRE

Bulletin VBC	N/A
Code de bris	23.08
Code de défaillance	09
Condition système	B
Pièce responsable	901125

Accédez à tous nos bulletins à cette adresse :

<http://techpub.prevostcar.com/fr/>

Ou scannez le code QR avec votre téléphone intelligent.

Propriétaire de véhicules? Contactez-nous à technicalpublications_prev@volvo.com en spécifiant "AJOUT" comme sujet pour recevoir les bulletins de garantie s'appliquant à vos véhicules par courriel.

